



Lycée Pasteur

Racing Besançon

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL et ARBITRAGE FICHE DE CANDIDATURE

A retourner au Lycée Pasteur avant le lundi 26 avril 2021, délai de rigueur

NOM : PRENOM :

Né le :

Adresse des parents :

..... Tel :

Adresse mail parents (**obligatoire pour l'envoi des convocations aux tests sportifs**) :

.....

Etablissement scolaire actuel :

Classe fréquentée :

Club de football : Poste occupé :

Sélection éventuelles :

Motivations :

.....
.....
.....
.....
.....

Joindre les bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours.

Attention, cette fiche ne remplace pas le **dossier d'orientation** qui sera constitué par votre établissement actuel

Pour les élèves de seconde, fournir les 3 bulletins de 3^{ème} et les 2 premiers de seconde.

Date des tests :

mercredi 26 mai 2021

Tests se déroulant sur la journée de 9h à 16h, repas tiré du sac. L'ensemble des tests a lieu au complexe de la Malcombe (herbe et synthétique – prévoyez l'équipement nécessaire)

En complément de ces tests sportifs, une commission étudiera les dossiers scolaires de chaque candidat et établira une liste d'élèves sélectionnés sur liste principale, puis une liste complémentaire, dans l'éventualité de désistements.

Pour les élèves sélectionnés, hors secteur du bassin de recrutement du Lycée Pasteur, une démarche des familles de demande de dérogation à la carte scolaire sera à solliciter auprès des services du rectorat, lesquels apporteront leur avis, le cas échéant.

PS : un élève qui intègre la section doit automatiquement valider son inscription à l'association sportive du Lycée pour les trois années de formation, soit un coût de 20 euros par année. (sous réserve du maintien du prix actuel de cotisation)